Communiqué de presse

Le gouvernement du Nunavut et l'Association des enseignants et enseignantes du Nunavut concluent une nouvelle convention collective

IQALUIT, Nunavut (17 février 2011) – Aujourd'hui, le gouvernement du Nunavut et l'Association des enseignants et enseignantes du Nunavut ont conclu une nouvelle convention collective quadriennale.

L'honorable Hunter Tootoo, ministre des Ressources humaines, et Robin Langill, présidente de l'Association des enseignants et enseignantes du Nunavut, ont conclu cette nouvelle convention collective aujourd'hui même à l'Assemblée législative d'Iqaluit. Cette convention est en vigueur du 1er juillet 2009 au 30 juin 2013.

« Je suis très heureux que nous ayons pu en arriver à une entente juste et équitable pour nos enseignants, a déclaré le ministre Tootoo. Pour que nos élèves puissent bénéficier de possibilités d'apprentissage de qualité, il faut pouvoir compter sur des négociations fructueuses et des relations positives avec notre personnel enseignant ».

« Cette convention est bénéfique à toutes les parties, y compris les Nunavummiut, a déclaré Langill. Elle permet d'assurer une certaine stabilité dans le domaine de l'éducation, autant pour les élèves que les parents et les enseignants. Le milieu de travail des enseignants est, en fait, le milieu d'apprentissage des élèves », a-t-il poursuivi.

Cette nouvelle convention met fin à l'incertitude des deux parties et procure aux élèves du Nunavut la stabilité et les conditions dont ils ont besoin. Les principaux éléments de cette nouvelle convention collective sont les suivants :

- des augmentations salariales de 4,5 pour cent, 2 pour cent, 2 pour cent et 2,5 pour cent à compter du 1er juillet de chaque année du contrat, et ce, à partir de 2009;
- le maintien des primes de connaissances linguistiques pour les enseignants bilingues;
- l'établissement d'un comité contre la violence dans les écoles ayant pour tâche d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures pour que les écoles du Nunavut demeurent à l'abri de toute forme de violence afin d'assurer un milieu sécuritaire pour l'enseignement et l'apprentissage.

###

Document d'information ci-joint.

Voici les coordonnées pour obtenir de plus amples renseignements :

Louise Wasson
Sous-ministre
Ministère des Ressources humaines
☎ (867) 975-6202
✉lwasson@gov.nu.ca

Robin Langill
Présidente
Association des enseignants et enseignantes du Nunavut
☎ (867) 979-0750
✉robin@ntanu.ca

ᐱᕇᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᐅᒃᓴᙳᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖅᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑐᓐᓴᒧᑦᒃ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ, www.gov.nu.ca.
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français à : www.gov.nu.ca.